

SciencesPo

Plan de sobriété énergétique

Octobre 2022

CONTEXTE

- **Réglementation** - le Décret Tertiaire impose :
 - Le **suivi précis des consommations d'énergie** : données à renseigner chaque année dès 2022
 - Des **réductions significatives des consommations d'énergie** : -40% dès 2030 et jusqu'à -60% en 2050
- **Stratégie climat** :
 - D'après le Bilan Carbone calculé en 2021, les bâtiments sont responsables de **1600 tonnes de CO2**, soit le **poste d'émissions le plus important** avec les déplacements
 - Pour contribuer à la neutralité carbone planétaire, Sciences Po doit **réduire ses émissions liées à l'énergie de près de 80% à horizon 2050**
- **Crise énergétique** :
 - Contribuer à l'effort collectif pour faire face aux **tensions d'approvisionnement** énergétique et aux **risques de coupures**
 - Limiter l'**impact budgétaire**

AGENDA

1 Une politique énergétique volontariste

2 Actions immédiates pour faire face à la crise énergétique

Engagement auprès des instances de représentation du personnel d'un suivi régulier de la mise en oeuvre des actions

Un plan d'action énergie est en cours de mise en oeuvre pour réduire durablement nos consommations énergétiques, en cohérence avec le décret tertiaire et notre stratégie climat :

1

EXEMPLES D'ACTION RÉALISÉES

- Eclairages par des LED
- Détecteurs de mouvements
- Extinction des lumières par les apariteurs
- Raccordement au réseau urbain (chaud / froid) pour les nouveaux sites

2

ACTIONS EN COURS DE RÉALISATION

- Outil de suivi des fluides
- Audits énergétiques
- Schéma directeur énergie
- Remplacement de la chaudière du 30SG
- Fresque du climat

Des actions immédiates sont nécessaires pour **réduire nos consommations énergétiques de 10%** en 2023 par rapport à 2019

1

ACTIONS INSTITUTIONNELLES



Sciences Po a identifié des pistes d'action à court terme pour diminuer efficacement les consommations énergétiques des bâtiments

2

ACTIONS INDIVIDUELLES



Les étudiants, enseignants et salariés de Sciences Po sont appelés à adopter les bonnes pratiques de sobriété énergétique

ACTIONS INSTITUTIONNELLES

- Température de consigne à 19°C pour le chauffage et à 26°C pour le rafraîchissement pour tous, lorsque cela est possible
- Suppression des radiateurs électriques d'appoint
- Pilotage des éclairages, du traitement d'air, du chauffage et du rafraîchissement au plus juste de l'occupation
- Installation progressive de robinets thermostatiques sur les terminaux de chauffage lorsque cela est possible, pour un réglage automatique des températures de consigne : expérimentation à venir sur les salles de cours du 27SG
- Poursuite des campagnes de vérification des fenêtres des anciens bâtiments avec pose de joints
- Accélération du déploiement des LED et détecteurs de mouvement dans les circulations
- Retrait d'un éclairage sur deux dans les espaces de circulation et zones techniques
- Renforcement de la vérification des ouvrants et de l'extinction des éclairages à la fermeture des bâtiments
- Limitation de l'eau chaude pour les lave-mains dans les sanitaires, selon les bâtiments
- Limitation du nombre de lampadaires d'appoint par bureau
- Interdiction des bouilloires et machines à café personnelles en dehors des espaces café / convivialité
- Expérimentation de la réduction des espaces ouverts en horaires tardifs et périodes moins fréquentées

Échanges continus avec les instances de représentation du personnel dans un objectif de suivi et d'amélioration

ACTIONS INDIVIDUELLES



Les communautés Sciences Po sont appelées à respecter les éco-gestes suivants :

- **Éteindre les lumières** en quittant une pièce ou en cours de journée si la luminosité est suffisante
- **Éteindre les lumières des couloirs et parties communes**
- **Régler au mieux les dalles LED dimmables**
- **Profiter de l'éclairage naturel** au maximum en dégagant les fenêtres de ce qui fait obstacle
- **Fermer les fenêtres** l'hiver en quittant une pièce
- **Éteindre les radiateurs d'une pièce avant de l'aérer** lorsque cela est possible
- **Dégager les radiateurs** de tout ce qui peut empêcher une bonne diffusion de la chaleur
- **Eteindre son ordinateur et son écran** le soir et le week end : un ordinateur en veille utilise encore jusqu'à 40% de sa consommation en marche
- **Eteindre son écran** quand on s'éloigne du bureau (réunion, déjeuner...)
- **Régler la luminosité de son écran** pour un bon compromis entre confort visuel et économie d'énergie
- **Éteindre les écrans et éclairages des salles de réunion** après utilisation
- **Débrancher ses chargeurs** après usage
- Prendre les **escaliers plutôt que l'ascenseur**

Les correspondants transition écologique seront les ambassadeurs de ce plan d'action dans leur direction